

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié—Le 1er et le 15 de chaque mois

VOL. IV.

15 FÉVRIER 1905

No. 4

SOMMAIRE—Aumônes de messes—Oeuvre à secourir—Les dettes du diocèse—
Prieuré de Notre-Dame des Prairies—Fish Creek, Sask. Mission de l'Immacu-
lée Conception—St-Paul des Metis—Good Hope—Cross Lake. Lettre du
P. E. Bonald—L'Ouest Canadien—Un héros catholique et canadien-français—
Bénédictin du Couvent de St-Alphonse—Ding! Dang! Dong!

TROIS COMMUNIQUÉES DE L'ARCHEVÊCHÉ:

Io— AUMONES DE MESSES !

On ignore peut-être, hors de ce diocèse, et même dans le dio-
cèse, que nos prêtres manquent souvent d'aumônes de messes !

Plusieurs fois, déjà, il y a eu pénurie complète à l'archevê-
ché où plusieurs prêtres et communautés s'alimentent.

Ce serait une grande charité de venir à notre secours, parce
que souvent nos missionnaires comptent sur ces aumônes
pour vivre.

IIo— UNE OEUVRE A SECOURIR

Les secours généreux donnés à l'œuvre de l'orphelinat de
Makinac l'aident beaucoup; mais il ne faudrait pas croire que
les dons ultérieurs seront inutiles. La période de la gêne n'est
point passée, bien que l'avenir nous paraisse plein d'espéran-
ces.

IIIo— LES DETTES DU DIOCESE

Les dettes du diocèse pour la construction des églises, des
presbytères et de quelques couvents atteignent le chiffre énorme
de cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent quatre vingt
dix (\$199,590) piastres.

Sans doute que l'on paie fidèlement, en général, les intérêts
de cette somme, empruntée par la corporation archiépiscopale
en partie de la banque d'Hochelaga et en partie de quelques
particuliers; mais dans plusieurs cas, le paiement des intérêts
est en retard, et le poids de cette somme énorme est une gêne

pour la corporation qui équilibre avec peine son budget annuel.

Ces renseignements aideront sûrement à dissiper de plus en plus la fameuse " légende dorée " qui a tant fait souffrir le regretté Mgr Taché que l'on croyait millionnaire.

PRIEURE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES.

UNE FONDATION CISTERCIENNE À SAINT-NORBERT (MAN)

(Suite)

Le 15 Mars 1903, Monseigneur Langevin, toujours prêt à combler de précieuses faveurs ses diocésains et ses communautés religieuses, vint à Saint-Norbert, baptiser la deuxième cloche du Prieuré de N.-D.-des-Prairies, don gracieux, fait au R. P. Louis, par d'aimables bienfaiteurs de France.

Moins de cinq mois plus tard, le 5 août, en la fête de N.-D.-des-Neiges, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, procédait à la bénédiction de la première pierre de la nouvelle Eglise Conventuelle des Pères Trappistes.

Onze mois après, cette Eglise était à peu près achevée, et le 6 juillet (1904), jour octave de la Fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le T.-Rd M. Dugas, v. G., Administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Langevin, bénissait solennellement le nouveau temple, érigé sous le vocable de N.-D.-des-Prairies, (Beata Maria ad prata) Ce fut une belle journée de fête dont on ne perdra point le souvenir à Saint-Norbert. Un train spécial, commandé au C. N. R. à cette occasion, amena dès 8 heures du matin, de Saint-Boniface, de Winnipeg et de paroisses encore plus éloignées, la foule des prêtres, des religieux et des laïques désireux d'assister à la cérémonie. Les habitants de Saint-Norbert et des paroisses voisines étaient aussi accourus en grand nombre.

Mgr Ritchot, P. A., Curé de Saint-Norbert depuis plus de 40 ans, et fondateur avec Mgr Taché, de vénérée mémoire, du monastère de N.-D.-des-Prairies, avait été prié de procéder lui-même à la bénédiction du nouveau sanctuaire, mais il en fut empêché au dernier moment, et fut très-heureux, d'ailleurs, de laisser tout l'honneur de la fête au représentant officiel de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Toutefois, il voulut, malgré son grand âge, assister à la grand'messe, qui fut célébrée après la

bénédictio de l'Eglise. par ie T.-Rd Mr Dugas. Le Rd M. Dufresne, curé de Lorette, remplissait les fonctions de Diacre, et le Rd M. Bourret, curé de Sainte Agathe, celles de sous-diacre. Le nouveau temple était rempli d'une foule nombreuse et recueillie, qui suivait avec une religieuse attention les cérémonies si touchantes du chœur des moines, et savourait tous les détails de leur chant, ce beau chant grégorien de Solesme, si bien exécuté par les RR. Pères Trappistes. Après l'Evangile, le R. P. Chossegros, s. J. , professeur au Collège Saint-Boniface, rappela, dans un très éloquent langage, les services rendus à l'Eglise catholique, depuis plusieurs siècles, par les Cisterciens. Il s'appliqua surtout à faire ressortir la perfection de la vie religieuse des moines de la Trappe, ces infatigables apôtres de la mortification, de la prière et du travail.

Après la grand'messe, tous les assistants furent gracieusement invités à venir prendre part à un banquet, on ne peut plus délicatement préparé et servi par les dames et les jeunes gens de Saint-Norbert, dans une salle du soubassement de l'église, fort bien décorée pour la circonstance. Chacun se demandait même comment ces dames avaient pu suffire à la tâche qu'elles avaient si généreusement assumée. Plus de 800-personnes, en effet, avaient pu, sans le moindre encombre prendre part au repas. A la fin du banquet, le Rd M. Dugas, après avoir adressé de chaleureuses félicitations aux RR. Pères et à leurs bienfaiteurs, pour la splendide Eglise qu'ils avaient réussi à élever à la gloire de Dieu et de la T. Sainte Vierge, remercia cordialement toutes les personnes qui avaient travaillé avec tant de succès à l'organisation de la fête et du dîner. Puis il donna la parole au vénéré Mgr Ritchot, qui dit combien il était heureux de voir réalisé dans sa paroisse le rêve de ses jeunes ans. " J'ai vu en rêve, en effet, dit-il, un jour de ma jeunesse, alors que je ne pensais encore ni à être prêtre ni à venir au Manitoba, j'ai vu en rêve des moines blancs qui défrichaient et cultivaient une région encore sauvage de l'Ouest Canadien, région dont j'étais moi-même le pasteur-missionnaire. Ad multos annos, dit le vénérable prélat, aux bons Pères Trappistes. Oui, c'est pour de longues années, c'est pour toujours que nous vous voulons au milieu de nous, chers Pères, afin d'apprendre de vous le vrai chemin du ciel, c'est-à-dire l'austérité et la sainteté de la vie."—(A Suivre)

P. MARIE-LOUIS, ptre, O. C. R.,

Supérieur de N.-D. des Prairies.

L. J. C. FISH CREEK, SASK., MISSION DE L'IM. CONCEPTION.

et

3 janvier 1905.

M. I. A. M. le Directeur des CLOCHES de Saint-Boniface.

Monsieur le Directeur,

Enfin nous avons, dans le Vicariat de la Saskatchewan, un prêtre du rite grec-ruthène résidant. C'est le R. P. Strotski, O.S.B.M.. Il habitera dans la colonie de Fish Creek, Sask. où les Galiciens lui ont bâti une maison qui est assez logeable pour le moment. Il y trouve quatre églises ruthènes déjà construites, deux à Fish Creek, et deux églises ou chapelles dans la colonie de Rosthern sur l'autre côté de la branche du sud. Mais les postes à desservir s'élèveront facilement à dix: quatre dans la colonie de Fish Creek qui a une étendue de près de 25 milles carrés, deux stations à Rosthern, une à Bonne Madone, une au Lac Bassin, une autre sur la branche du nord, et la dixième plus au sud au Lac Vermillon.

Depuis 1900, la Mission de nos Pères Oblats à Fish Creek sur la rive est de la branche du sud fondée par le R. P. Bruck O.M.I., sous le vocable de l'Immaculée Conception, eut à desservir tous les Galiciens, dont le nombre depuis est monté de 11,000 à 15,000 âmes

Une cinquième église ruthène bâtie l'année dernière à Fish Creek, est tombée entre les mains des faux popes du faux Séraphim, (Stephan Ouevolski), qui a ici soi-disant ordonné pour fermiers. L'un d'eux s'est démis de sa fausse dignité et les trois autres tâchent de regagner les cinquante piastres dépensées pour leur nomination comme pope de l'église indépendante, et après cela, je pense qu'ils abandonneront leur métier.

DANGER DU SCHISME CONJURÉ PAR LES FEMMES. La plupart des Galiciens ruthènes étaient bien en danger d'être entraînés dans ce courant déplorable d'indépendance et d'insubordination, et la gazette ruthène de Stranton, Pa., (Etats-Unis), "Stroboda", (Liberty), avec les journaux humoristiques, "Osa", (La Guêpe) et "Komor", (Le Maringouin), faisaient tout en leur pouvoir, pour discréditer et même ridiculiser, aux yeux de ces pauvres gens, nonseulement l'autorité des évêques, mais même l'autorité du Souverain Pontife, car dans un nu-

méro de la gazette Stroboda, on se moqua ouvertement de l'Infaillibilité du Pape.

Le bon Dieu a eu pitié d'eux et a préservé ces braves gens vraiment attachés à leur religion, mais qui ne la considèrent qu'au point de vue du rite et des pratiques religieuses. Le plus souvent ce sont les femmes, les mères de familles dont Dieu s'est servi pour opposer une barrière infranchissable au schisme et à l'hérésie. Elles ont mieux réüssi par leurs prières et leurs larmes que les hommes par leur énergie. Il n'est que juste d'ajouter que les femmes, presque sans exception ont toujours été fidèles à la fréquentation des sacrements.

Quand une fois, un prêtre ruthène catholique exercera le ministère d'une manière continue parmi nos Ruthènes de la Saskatchewan, et qu'il aura gagné leur sympathie, la masse des gens reviendra facilement au bercail dans l'unité de foi et dans la paix d'une douce charité.

ST-PAUL DES METIS

Détails de l'incendie à la colonie des Métis.

Voici toutes les informations que nous avons. Le Révérend Père Lacombe a envoyé à Mgr l'Archevêque une lettre renfermant le télégramme suivant : " Edmonton january 16 1905 To Rev. Fr Lacombe, School house at St Paul des Métis burnt down last night. Sisters and Children saved. Father Jean "

Voici le texte de la lettre : Ermitage de Saint Michel,
Pincher Creek Alberta, 17 janvier 1905.

Sa Grandeur Mgr Langevin

Monseigneur et très aimé Père,

Merci de tout mon cœur pour votre télégramme. C'est avec mon cœur très malade que je vous trace ces lignes. Vous comprenez que c'est un très pénible coup et une cruelle épreuve, non seulement pour nous tous, mais surtout pour moi, qui suis chargé, depuis les commencements, de la fondation et de l'entretien de cette œuvre si chère à mon cœur de missionnaire et si identifiée avec mon affection pour la rédemption de nos Métis.

Ce malheur nous jette en arrière bien loin. Vraiment qu'allons nous faire ? Je n'ai pas le courage de former des plans.

Moi qui depuis des années ai fatigué mes amis pour en obtenir des secours, avec ma vieillesse qui m'enlève l'énergie je n'aurai plus la hardiesse de recommencer. Qu'allons-nous faire ? C'est vous, le président de notre corporation et vos collègues qui direz ce que nous pouvons faire. Pour moi je ne vois rien à faire puisque nous n'avons pas d'argent, excepté quelques piastres en dépôt, prêtées pour cinq ans.

Va-t-on abandonner notre œuvre de rédemption et nos pauvres Métis, probablement pour le plus grand nombre, s'en aller à une ruine morale ? Quel lugubre avenir pour cette population, à laquelle depuis l'établissement de l'église catholique en ce pays, notre clergé et nos communautés religieuses ont porté tant d'intérêt et j'ajouterai tant d'affection. Cher et bien-aimé Mgr Taché, s'il était témoin de ce qui menace aujourd'hui ses enfants de prédilection !!

Détails reçus plus récemment :

Vers minuit, une jeune fille de vingt ans donna l'alarme; c'est elle qui a ensuite péri dans les flammes. Elle a dû étouffer en rentrant dans la maison, car on a trouvé ses restes près du seuil.

GOOD HOPE, MACKENIZE.—Une lettre du Rév. P. Giroux, O. M. I en date du 1er février 1904, et arrivée seulement au mois d'août, rapporte que l'hiver serait assez bon si les lièvres qui abondent et qui sont la pièce de résistance ne donnaient pas le tenia (ver solitaire) qui est loin d'être un charmant pensionnaire.

Un traiteur américain s'est suicidé en septembre dernier, (1903) ce qui aura une très mauvaise influence sur les sauvages qui souffrent d'une maladie étrange dont la dernière période est un dégoût de la vie et une disposition à se suicider. Ainsi un sauvage fusillait, l'autre jour, un de ses compagnons comme pour lui rendre service, et ce n'est ni le premier, ni le dernier acte barbare de ce genre.

Pour procurer aux enfants le bienfait de l'instruction, il faut les conduire à grands frais à la mission de Providence chez les bonnes sœurs Grises. De ce chef, j'ai dû dépenser près de cent piastres en effets et en frais de voyage malgré mon entière pauvreté.

L. J. C.
et
M I.

CROSS LAKE,
28 décembre 1904.

Mon Révérend et bon Père Provincial,

Je viens avec plaisir vous parler des fêtes splendides de Noël à Cross Lake et du triomphe de notre sainte foi.

Au chant du Gloria des anges, des hommes de bonne volonté trouvaient la paix et la joie d'une bonne conscience en assistant à la Messe de minuit et en abjurant l'hérésie.

L'église bondée était illuminée; une crèche près de la table de communion laissait voir l'enfant Jésus couché sur la paille entre la Sainte Vierge et Saint Joseph, avec deux anges pour adorateurs. La tribune était occupée par les chantres blancs ou indiens dirigés par M. Salé. Tous nos beaux cantiques de Noël en Cris ont été admirablement bien exécutés. Le R. Père Perreault qui avait orné la chapelle, aidait les chantres à l'harmonium. Je chantais la messe. Beaucoup de protestants y assistaient; d'autres y seraient venus aussi sans les mensonges des agents du ministre qui les arrêtaient en chemin leur disant que le prêtre ne voulait pas admettre les méthodistes à l'église catholique. Au commencement de la nuit, le ministre avait sonné sa sainte veillée, non pour prier, mais pour son "Santa Claus", son arbre de Noël et pour entendre le phonographe d'un marchand voisin,

L'officier de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson assistait à nos cérémonies. Après les messes, nous avions l'abjuration et le baptême d'une adulte; c'était la dixième de cette fin d'année. Un conseiller de la réserve qui avait encouru la disgrâce, l'indignation et l'excommunication de son ministre et de ses plus ardents coreligionnaires pour avoir laissé deux ou trois de ses enfants prier à l'église catholique, au lieu d'aller au temple, assistait ici à tous nos offices du matin et du soir. Ce jour de Noël, le ministre après son service au temple réunit chez lui ses catéchistes attitrés et en leur présence, blâma fortement les prétendues faiblesses du conseiller en question; de plus, ce conseiller ne paraissait plus au temple, ne prêchait plus et ne venait plus recevoir la cène. Des dix catéchistes présents, deux prirent la défense de l'inculpé. On ne leur répondit pas et le ministre se montra froissé.

Le lendemain de Noël, repas abondant offert à la population de Cross Lake au temple méthodiste transformé en salle de

festin. C'était aux frais du ministre et d'un commerçant de la place.

Ce matin j'ai été voir Félix, le conseiller, qui n'avait pas plus apparu au repas du ministre qu'à sa prière. C'était pour lui témoigner mes sympathies à l'occasion des coups de mauvaise langue qu'on lui avait donnés. Il m'a conté que dernièrement, le ministre flanqué de deux autres méthodistes et accompagné de son interprète, (le commerçant,) était venu lui faire des reproches de sa conduite scandaleuse à cause de son peu de zèle méthodiste. Il répondit qu'on le laissât tranquille et qu'il ne voulait plus aller au temple cet hiver.

Ce soir en venant me rendre ma visite, Félix m'a demandé si j'avais rencontré le ministre à mon retour, car il était entré chez lui peu de temps après mon départ. Le révérend avait probablement pris un autre chemin. Or, dit-il, j'étais dehors à bûcher du bois de chauffage quand le ministre m'aborda et me dit: "Je viens te donner la communion". Il portait en effet un peu de galette dans une serviette.—Je n'en veux pas de ta communion; tu peux t'en retourner. Et sans rien dire il s'en est allé.

J'ai complimenté Félix sur sa ferme réponse. C'est un Nathanaël et pas loin, je crois, du royaume des cieux.

Donnez s'il vous plait, ces nouvelles à Monseigneur. Je n'ai pas le temps d'écrire d'autres lettres. Je suis affairé du matin au soir. Il faut que je visite nos gens, que je soutienne les indécis, que je voie nos malades.

On me dit partout, chez nos catholiques et chez nos amis protestants qu'un grand nombre parlent plus que jamais de passer à l'Eglise catholique. Fiat! fiat!

Si nos gens ne sont pas malades, je tâcherai d'aller à Winnipeg pour le 17 février.

Tout à vous en N. S. et M. I.

E. Bonald, O.M.I..

L'OUEST-CANADIEN.

(Suite)

Toutes les difficultés s'aplanissent et disparaissent quand Dieu veut que pour sa gloire une entreprise réussisse.

L'école de filles que Mgr Provencher avait ouverte en 1829 sous la direction de Mademoiselle Nolin avait été transpor-

tée en 1834 à la Baie Saint-Paul, mission de M. Belcourt sur l'Assiniboine, de sorte que la mission de Saint-Boniface était restée sans école pour les filles. Ce fut une lacune très dommageable à quelques familles catholiques qui pendant ce temps-là fréquentèrent l'école protestante et en conservèrent toujours des influences funestes pour leur foi.

Durant son voyage en Europe en 1836, Mgr Provencher avait communiqué à quelques évêques son désir d'avoir des religieuses pour ses missions et il les avait priés de lui indiquer des communautés où il pourrait s'adresser, malheureusement son séjour en Europe ne fut pas assez long pour lui permettre d'en visiter aucune.

De retour à sa mission en 1837, il écrivit à la Propagation de la foi à Lyon ainsi qu'à l'évêque d'Amiens pour les prier de lui indiquer des religieuses qui conviendraient à ses missions et consentiraient à y venir pour l'aider. En 1838 il reçut une lettre d'une religieuse de la Visitation de Grasse. (Var. France) nommée Angélique Aimée Courucel qui lui offrait de venir à la Rivière Rouge fonder à ses frais une maison de son Ordre. Mgr Provencher lui répondit de vouloir bien lui faire connaître en détail ses moyens et de lui envoyer le témoignage de son évêque, qu'ensuite il verrait s'il devait accepter. Un an après il n'avait reçu aucune réponse et il n'en reçut pas non plus des évêques à qui il s'était adressé.

En 1841 les Ursulines de Trois-Rivières qui connaissaient le désir de Mgr Provencher d'avoir des religieuses s'offrirent de lui envoyer trois de leurs meilleurs sujets, mais l'évêque de Québec avisa Mgr Provencher de ne pas accepter des religieuses cloîtrées pour des missions sauvages, et dans une longue lettre il lui énumère plusieurs raisons pour montrer qu'un tel ordre ne convenait pas du tout à un pays de missions.

Il l'invitait en même temps à entreprendre le voyage du Canada en passant par les États-Unis pour frapper à la porte de tous les couvents qui se trouveraient sur sa route, car à Montréal il n'y avait alors que deux communautés, les Rdes Sœurs de la Congrégation de Notre Dame et les Rdes Sœurs Grises qui avaient le soin des malades.

Après avoir échangé plusieurs lettres avec les évêques du Canada et des États-Unis, Mgr Provencher voyant que son

projet n'aboutissait pas se décida à aller à Montréal et à Québec traiter des affaires de son diocèse avec les évêques, Il se mit en route le 19 juin 1843.

A Saint-Louis Missouri il rencontra Mgr Loras qui revenait du Concile de Baltimore. Il amenait avec lui des religieuses d'une communauté fondée par Madame Elisabeth Seaton; il offrit à l'évêque de la Rivière Rouge de lui en céder quatre pour sa mission de Saint-Boniface, mais comme elles ne parlaient que l'anglais il lui répondit qu'il les accepterait s'il n'en pouvait pas trouver d'autres parlant le français. Il s'adressa en chemin aux Fidèles Amantes de Jésus dans le Kentucky et aux Sœurs de Notre Dame de Namur à Cincinnati, mais partout on lui répondit que pour le moment on manquait de sujets pour des missions si lointaines et si difficiles. Il poursuivit donc sa route jusqu'à Montréal où il arriva le neuf septembre.

C'était là enfin qu'il allait trouver ces religieuses qu'il cherchait depuis si longtemps, et qui étaient bien les mieux qualifiées pour ses missions sauvages.

Mgr Bourget alors évêque de Montréal lui désigna la communauté des Rdes Sœurs Grises comme celle qui lui convenait le mieux: elles peuvent dit-il tout en se livrant à l'enseignement, rendre de signalés services en prenant soin des malades et des orphelines

Il y a dans le choix de cette communauté pour fonder une mission de son ordre à la Rivière Rouge une coïncidence qui mérite assurément d'être signalée

(A Suivre)

UN HÉRO CATHOLIQUE ET CANADIEN-FRANÇAIS!

Le savant Juge Prud'homme a donné le dimanche, 29 janvier, une conférence des plus intéressantes sur le célèbre découvreur de l'ouest canadien, Pierre Gauthier Varennes de la Vérendrye, en présence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, durant une séance de l'Alliance Nationale.

Ce monument littéraire est le prélude du monument de bronze que nous appelons de tous nos vœux.

SÉMINAIRE DE SAINT-ALBERT, ALTA — Il y a, en ce moment, **six enfants Galiciens au Séminaire.**

BENEDICTION DU COUVENT DE SAINT-ALPHONSE.

Le 22 janvier dernier, Mgr l'Archevêque accompagné de M. l'abbé Camirand a béni le couvent de Saint Alphonse sous la direction des Révérends Sœurs des Cinq Plaies du Sauveur. Ce couvent n'a coûté que la somme de \$3200 piastres et il loge, déjà, 22 pensionnaires, les unes flamandes, les autres canadiennes-françaises.

Les progrès de la paroisse sous la direction des Révérends Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, sont vraiment remarquables. Le Rév. P. Charles Deutschler, curé, a gagné les sympathies des Flamands en apprenant leur langue.

Mgr l'Archevêque a conféré, à 8 hrs, la tonsure et les quatre ordres moindres à trois frères Ch. Rég. de l'Immaculée Conception venus de Notre Dame de Lourdes avec le Rme Dom Paul Benoit.

Avant la grand'messe, Monseigneur a confirmé huit enfants, et c'est après la messe qu'il a béni le couvent après avoir répondu par un long discours sur l'école catholique à l'adresse lue par M. A. Thérien.

Le même jour, dimanche, Sa Grandeur accompagnée par un grand nombre de citoyens en voitures, s'est rendue à Mariapolis. où il y a eu une assemblée de paroisse dans l'église au sujet du site d'une nouvelle église: rien n'a été décidé définitivement.

Après le salut du T. S. Sacrement, le Rév. P. Jean-Baptiste, d'abord, puis M. Benoit, ont présenté, chacun, une adresse à Mgr l'Archevêque qui y a répondu en louant les paroissiens de leur foi et en rappelant aux familles chrétiennes leurs obligations.

A Saint-Alphonse, les Révérendes Sœurs et deux demoiselles ont préparé et servi un magnifique banquet à Sa Grandeur, et les dames de Mariapolis ont fait de même.

Le samedi soir, 21 janvier, les élèves du couvent ont donné une très jolie séance en l'honneur de Monseigneur qui a beaucoup loué le talent et le bon vouloir des enfants flamands et de ceux de langue française.

INNISFAIL, ALTA — Résidence des RR. Pères Bazin, sup. Voisin et Chauvin, missionnaires de Tinchebray, en Norman-
die.

DING! DANG! DONG!

ORDINATIONS

M. l'abbé Nicolas Junker, du diocèse de Trèves, Allemagne, a été ordonné diacre le 28 janvier dernier et prêtre le 29 du même mois dans l'église de la paroisse allemande de Winnipeg dont le Rév. P. Cordès o. m. i. est Curé.

Dans le même temps, M. l'abbé Walter (Guillaume) Speamann du diocèse de Cologne, Allemagne, recevait la tonsure et les quatre ordres moindres. M. Speamann est forcé pour cause de santé de chercher un climat plus doux, et il a négocié de concert avec Mgr l'Archevêque son acceptation dans un diocèse des états-Unis.

MGR. RITCHOT P. A. — Mgr l'Archevêque est allé le, 5 courant, faire visite à Mgr Ritchot et il ne trouve pas que l'état de santé du bon vieillard se soit amélioré.

Des nouvelles reçues le 10 n'indiquent pas non plus un changement pour le mieux. M. l'abbé Bélanger a été surpris de voir combien il est attentif aux personnes qui vont le voir, mais il a constaté que ces attentions étaient dues à des efforts, et étaient suivies d'affaissement.

NOMINATION — Le Rév. P. Emard, o. m. i., du Portage-du-Rat, est nommé vicaire du Rév. P. Portelance, curé de la nouvelle paroisse française érigée à Winnipeg, le 22 janvier dernier.

PRINCE-ALBERT—Le R. P. Leduc a passé par St-Boniface le 5 février courant en route pour Montréal où il remettra à Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, les rênes de l'administration.

RED-WILLOW, ALTA — M. l'abbé Féron.

A 40 milles de RED DEER, M. l'abbé Gendre.

Don du Gouvernement local de l'Hon. Ross, de \$10 à l'Université d'Ottawa.

Don de M. Frs-X. Lemieux, de 5 volumes à notre bibliothèque.